

bureau au département de la justice et comme secrétaire adjoint au Conseil d'Etat.

Travailleur scrupuleux et inlassable, il ne se contente pas de la besogne journalière. Les problèmes que posait l'extradition, question toute récente et fort épineuse de droit international, l'intéressent. Il recherche les difficultés de tout genre qu'une demande d'extradition

DROIT INTERNATIONAL

LES

ÉTRANGERS DANS LE LUXEMBOURG

ÉTUDE THÉORIQUE ET PRATIQUE

SUR

L'EXTRADITION

PAR

AUGUSTE ULVELING

DOCTEUR EN DROIT

PARIS

LIBRAIRIE NOUVELLE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

ARTHUR ROUSSEAU, ÉDITEUR

14, RUE SOUFFLOT, ET RUE TOULLIER, 13

1890

peut présenter et examine « comment les théories de la doctrine et les décisions de la jurisprudence étrangères peuvent s'appliquer à notre droit conventionnel. » N'élevant nullement la prétention d'atteindre complètement le but proposé, Auguste Ulveling veut simplement « poser les jalons et apporter ainsi, dans une faible mesure, le tribut du Luxembourg à la codification tant désirée du droit international positif. »